

## PLU : Avis d'enquête publique

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe les grandes options retenues pour l'aménagement et le développement durable de la commune. Il détermine les zones constructibles et non constructibles sur le territoire et établit le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone.

Ce document est mis à jour régulièrement. Il fait l'objet d'une nouvelle révision qui est soumise à l'avis des Lagardellois via une enquête publique. Celle-ci se déroulera à la mairie du :

**mercredi 23 septembre 2020 à 9h30 au vendredi 23 octobre 2020 à 16h30**

Le dossier complet du projet arrêté, ainsi qu'un registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie, pendant la durée de l'enquête, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Il sera aussi consultable sur le site internet de la commune. Une commissaire enquêteuse recevra le public en mairie, salle du conseil municipal :

- samedi 3 octobre 2020 de 9h à 12h
- vendredi 9 octobre 2020 de 14h à 17h30
- mercredi 21 octobre 2020 de 14h à 17h30

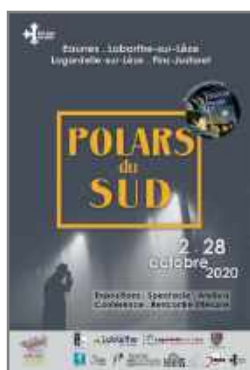
La commissaire enquêteuse assurera aussi une permanence téléphonique au 05.62.11.59.88, exclusivement les **Vendredi 9 octobre 2020** de 9h à 12h et **Mercredi 21 octobre 2020** de 9h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête format papier ou les adresser par écrit à l'attention du « commissaire enquêteur » à l'adresse suivante : Mairie de Lagardelle-sur-Lèze - 3 rue du château du Vignaou – 31870 Lagardelle-sur-Lèze
- sur le registre d'enquête dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/revision2plu-lagardelle/>
- par courrier électronique à : [revision2plu-lagardelle@democratie-active.fr](mailto:revision2plu-lagardelle@democratie-active.fr)

Le conseil municipal se prononcera sur l'approbation du PLU révisé, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, et du rapport du commissaire enquêteur.

## La médiathèque à l'heure du polar !



En partenariat avec le festival « Toulouse Polars du Sud », et dans le cadre de l'entente « Article », la médiathèque vous propose, pour cette nouvelle édition :

- **Atelier « Police scientifique »** : viens résoudre une enquête à l'aide des techniques de la police scientifique ! Le jeudi 14 octobre de 15h à 16h30 (pour les 8 -13 ans) Réservation obligatoire au 05 62 11 59 86.
- **Exposition interactive « Lux in Tenebris »** : Propulsés dans un thriller/BD médiéval, partez à la recherche d'indices pour démasquer le coupable ! du 3 au 17 octobre (dès 13 ans).

Plus d'informations sur le programme complet sur : [lagardellesurleze.eu](http://lagardellesurleze.eu)

## Notez-le !

### Une complémentaire santé au service des administré-e-s

Comme dans d'autres communes proches, le CCAS de Lagardelle-sur-Lèze propose la Mutuelle Communale, (organisme sans but lucratif, soumis au code de la mutualité) pour offrir une bonne garantie santé à prix maîtrisé aux personnes qui ne bénéficient pas d'une complémentaire obligatoire par leurs employeurs. Ce dispositif sera mis en place dans les prochaines semaines. Les garanties, les tarifs et les formalités vous seront communiqués très prochainement. N'hésitez pas à contacter la Mairie à partir du 26/10 si vous n'avez pas accès à internet.

### MaPrimeRenov'

C'est une nouvelle subvention créée par l'Etat dont l'objectif est de simplifier l'accès aux primes de réhabilitation des logements pour les particuliers. Le montant de cette aide dépend des conditions de ressources mais également du type de travaux effectué. Selon le gain écologique des travaux, le montant de la subvention variera. Le Pays du Sud Toulousain peut vous aider dans vos démarches : [paysdusudtoulousain.fr](http://paysdusudtoulousain.fr)

### Vide-greniers annulé

Les conditions sanitaires actuelles nous obligent à annuler le vide grenier programmé le 4 octobre prochain. Les contraintes d'organisation imposées par la préfecture nous semblent incompatibles avec le déroulement serein d'une telle manifestation. Nous regrettons vivement cette situation et ne manquerons pas d'organiser cette manifestation, dès que les conditions seront réunies.

Directeur de la publication : Floréal MUNOZ

Rédaction : mairie de Lagardelle-sur-Lèze

☎ 05 62 11 59 80

✉ [servicecomm.lagardelle@orange.fr](mailto:servicecomm.lagardelle@orange.fr)

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique.

## Une rentrée scolaire réussie



Malgré la crise sanitaire, une étroite collaboration entre la mairie et les enseignantes a permis la bonne application du protocole sanitaire national.

Des petits travaux, aménagements et achats de matériels ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité sanitaire et le confort des enseignantes et des élèves. Les parents ont ainsi

pu accompagner leurs enfants à l'école maternelle durant la semaine de rentrée. Ce dispositif est actuellement maintenu pour les entrées du matin.

La mairie tient à remercier les professeures et le service technique municipal pour leur implication et leur excellente réactivité.

A l'école élémentaire, la création d'un sas d'entrée et l'agrandissement d'une salle de classe ont été réalisés ces derniers mois. La climatisation a été installée à l'école maternelle. Aujourd'hui, la totalité des classes de la commune sont climatisées.

## Les travaux avancent

Suspendus en raison du confinement, le chantier de réhabilitation des anciennes écoles en espace associatif école se poursuit, la fin des travaux est prévue pour la fin de l'année. Les abords de ce bâtiment feront l'objet d'une deuxième tranche de travaux qui sera engagée dans la foulée.

D'autre part, nos services techniques ont procédé à la réfection des sols des classes de l'école de musique.

A l'église, un accès pour les personnes à mobilité réduite est en cours de réalisation. La modernisation du chauffage de la salle des fêtes est commandée et sera réalisée dans les prochaines semaines.



## Cultivons pour demain



L'association lagardelloise « Arlequin, cultivons pour demain », nouvellement créée, a développé le projet « les incroyables comestibles ». Un partenariat a été organisé avec les services municipaux afin de créer des jardins collectifs. Des parcelles publiques sont utilisées pour planter des légumes, fleurs, plantes arbustes et arbres fruitiers, afin de favoriser le lien social, l'apprentissage du jardinage et de l'autonomie alimentaire. Les « jardiniers » sont des habitants-e-s, des enfants des écoles et du centre de loisirs. Les récoltes sont disponibles pour toutes et tous à titre gratuit.

Actuellement, les parcelles sont situées au square Bassano / city parc et à la résidence du clos joli. Afin de favoriser les rencontres, deux pergolas ombragées par des plantes grimpantes seront installées au square Bassano avec des tables et des bancs.

## A savoir !

### Vie associative

Les associations de Lagardelle ont démarré leurs activités avec la tenue du forum le 7 septembre dernier.

Accompagnée des élus, la Députée Sandrine MÖRCH a visité chaque stand. La mairie se félicite de la reprise progressive des activités associatives. Les protocoles sanitaires propres à chaque activité, ainsi que la nomination de référents COVID, ont été réalisés en étroite collaboration entre la mairie et les bureaux des associations.

### Marché dominical

Le marché de plein vent s'est développé depuis le mois de juin. Pour assurer la pérennité de cette nouvelle formule, nous vous attendons le dimanche matin, place de Verdun. C'est ensemble que les lagardellois et les commerçants feront le succès de ce marché !

### Nettoyage d'automne

Le samedi 5 septembre, une trentaine de volontaires a sillonné les rues du village et a ramassé de nombreux déchets : canettes, bouteilles, cartons, papiers etc... Certains sacs trop lourds ont dû être ramassés par camion à la fin de l'opération ! La mairie tient à remercier chaleureusement les participants à cette 3<sup>ème</sup> édition.

### Les religieuses nous quittent

Le 29 août dernier, la mairie a reçu les Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur pour les remercier de leur participation active à la vie de la commune, depuis 1967. Elles vont rejoindre le château de Castelnau d'Estrétefonds.

### Exposition photographique

Airbus a sponsorisé et a conçu un catamaran sur le modèle d'un avion, afin de l'engager dans la course « America's cup ».

Les photos prises de cette compétition, prêtées par Airbus, sont exposées à la mairie.